

Professeur des écoles
Enseignant chargé de l'analyse du fonctionnement de la classe,
exerçant en équipe départementale d'aide à l'inclusion (EDAI)
Poste à profil (PAP)

	Equipes Départementales d'Aide à l'inclusion (EDAI) Professeur des écoles
Cadre général	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les équipes pédagogiques à l'inclusion scolaire d'élèves dont l'attitude ou le comportement empêche parfois le déroulement ordinaire des enseignements. - Dispositif piloté au niveau de la DSDEN par un Inspecteur de l'Education nationale ASH aidé par un Chef de Projet qui aura ensuite pour mission de coordonner les missions des équipes. - Le dispositif sur le département de l'Hérault se décline en 5 équipes sur 5 secteurs. Chaque équipe est composée d'un psychologue, d'un enseignant spécialisé, d'un enseignant formateur et d'un professeur des écoles. - Mission à plein temps sur un des cinq secteurs d'intervention prédéfinis : Secteur 1 : EST 34 / Secteur 2 : Centre littoral / Secteur 3 : Biterrois / Secteur 4 : Hauts Cantons / Secteur 5 : Nord-Est 34
Missions	<p>Membre de l'équipe, son action est articulée à celles d'un psychologue EN, d'un enseignant formateur et d'un enseignant spécialisé.</p> <p>Ainsi, de manière coordonnée, sa mission se décline selon les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre la conduite de la classe pour observer et analyser le fonctionnement de la classe et le comportement de l'élève empêché - Etablir en situation de classe pour l'élève empêché le positionnement de ses compétences, - Repérer en situation de classe les potentialités, les difficultés et les besoins qui en découlent - Aider à mettre en place des conditions d'apprentissage adaptées - Participer à la construction du projet d'orientation en partenariat.
Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enseignants dans leur perception des élèves empêchés - Accompagner les enseignants dans la prise en charge des élèves empêchés : situations pédagogiques, travail avec les partenaires. - Participer aux réunions de concertation, d'analyse et d'évaluation du dispositif. - Apporter les gestes et posture professionnels facilitant l'inclusion des élèves empêchés
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers (TSA, TDAH...) - Avoir une bonne connaissance des gestes et posture professionnels adaptés à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers - Avoir une bonne connaissance des structures scolaires dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé ; - Contribuer à l'élaboration des documents de suivi départementaux - Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires. - Posséder le sens de la communication et du travail d'équipe.
Contact	Pôle ASH départemental